

## Aperçu de l'APEC

Le forum de Coopération économique Asie-Pacifique (APEC) a été fondé en 1989 en raison de l'interdépendance croissante des économies de la région. Conçu au départ comme groupe de discussion informel avec 12 membres, l'APEC est devenu dans la région de l'Asie-Pacifique le principal forum où l'on peut promouvoir la libéralisation du commerce et de l'investissement et collaborer à la croissance et au développement économiques de cette région.

L'APEC regroupe maintenant toutes les grandes économies de l'Asie-Pacifique. En 1997, ses membres généraient 58 p. 100 du produit intérieur brut mondial et 46 p. 100 du commerce international.

Les membres de l'APEC, au nombre de 21, sont l'Australie, Brunéi, le Canada, le Chili, la Chine, la République de Corée, les États-Unis, Hong Kong (Chine), l'Indonésie, le Japon, la Malaisie, le Mexique, la Nouvelle-Zélande, la Papouasie-Nouvelle-Guinée, le Pérou, les Philippines, la Russie, Singapour, le Taipei chinois, la Thaïlande et le Vietnam.

Les réunions annuelles des ministres et des dirigeants leur permettent de se concentrer sur un dialogue axé sur les résultats et portant sur la libéralisation et la facilitation du commerce et de l'investissement, ainsi que sur la coopération technique.

Lors de leur première réunion, tenue à Blake Island (près de Seattle) en 1993, les dirigeants de l'APEC ont adopté un énoncé de cadre économique visant à atteindre la stabilité, la sécurité et la prospérité dans la région de l'Asie-Pacifique.

En 1994, à l'issue de leur deuxième réunion qui a eu lieu à Bogor, en Indonésie, les dirigeants de l'APEC ont signé la Déclaration de Bogor. Ils y demandaient que les échanges commerciaux et les investissements deviennent libres et ouverts dans la région de l'Asie-Pacifique, d'ici 2010 pour les économies développées et d'ici 2020 pour les économies en développement, grâce à des mesures de libéralisation et de facilitation ainsi qu'à la coopération économique et technique.

À leur troisième réunion, qui s'est tenue à Osaka (Japon) en 1995, les dirigeants ont adopté le Programme d'action d'Osaka, plan de mise en œuvre de la Déclaration de Bogor. Grâce au Programme d'action, les membres de l'APEC ont décidé dans quels domaines ils réduiraient individuellement et collectivement les obstacles au commerce et à l'investissement. En conséquence, chacun a élaboré un plan d'action individuel esquissant ses engagements.

En 1996, lors de leur quatrième réunion, qui a eu lieu à Manille (Philippines), les dirigeants de l'APEC ont approuvé le Plan d'action de Manille, qui comprenait les plans d'action individuels de tous les membres. Ces plans déterminaient les